

M. KHIEU Samphân  
Centre de détention des CETC  
Phnom Penh  
Cambodge

**Procuration écrite autorisant à interjeter appel (règle 106-3 du Règlement intérieur)**

Phnom Penh, le 27 juin 2019

Je soussigné, KHIEU Samphân, autorise mes avocats à interjeter appel de ma déclaration de culpabilité et de ma condamnation prononcées dans le procès 002/02.

Je précise que cette autorisation est donnée même si j'ai été dans l'impossibilité de lire l'intégralité du jugement écrit et donc de discuter de manière approfondie de l'acte d'appel avec mon équipe de Défense compte tenu du court délai imparti pour l'acte d'appel.

Pour faire valoir ce que de droit,



KHIEU Samphân